

## AVIS DE CONCESSION

Directive 2014/23/UE

**Annexe XXI du règlement d'exécution (UE) 2015/1986 de la commission du 11 novembre 2015**

### Section I : Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

#### I.1) Nom et adresse

Nom officiel : Syndicat Mixte Centre hospitalier et Ville de TARARE

Numéro national d'identification : Néant

Adresse postale : Centre hospitalier de Tarare

1 boulevard J.B Martin 69170 Tarare FRANCE

Code NUTS : FR76

Point de contact : Monsieur Stéphane MIGNERY

Téléphone : 04 74 05 46 46

Courriel : smignery@ville-tarare.fr

Fax : 04 74 05 48 39

Adresses internet

Adresse principale : Néant

Adresse profil d'acheteur : accessible via

<http://www.klekoon.com/>

#### I.3) Communication

Les documents du marché sont disponibles en accès direct non restreint et complet, via le site internet :

<http://www.klekoon.com/>

Le ou les point(s) contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

Par voie électronique via : la plateforme dématérialisée accessible via <http://www.klekoon.com/>

#### I.4) Type de pouvoir adjudicateur

Autorité régionale locale

#### I.5) Activité principale

Autre activité : Restauration collective

#### I.6) Activité principale

Néant, cette rubrique concerne uniquement les entités adjudicatrices

### Section II : Objet

#### II.1) Etendue du marché

##### II.1.1) intitulé

Concession de restauration collective

##### II.1.2) Code CPV principal

55300000

##### II.1.3) Type de marché

Service

##### II.1.4) Description succincte

Concession de restauration collective pour la fabrication et livraison de repas pour les agents et patients de

l'Hôpital Nord-Ouest de Tarare et de la ville de Tarare et pour les agents et élèves des écoles municipales de la Ville de Tarare.

##### II.1.5) Valeur estimée

Valeur hors TVA 6 millions d'euros de chiffre d'affaire par an.

##### II.1.6) Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots : NON

#### II.2) Description

##### II.2.1) Intitulé

Concession de restauration collective

##### II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 55300000

##### II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR716 Lieu principal d'exécution : Ville de TARARE 69170

##### II.2.4) Description des prestations

La présente consultation a pour objet les prestations de restauration collective pour le Syndicat Mixte composé de la Ville de Tarare et du Centre hospitalier de Tarare. Le prestataire doit produire et livrer les repas directement aux usagers pour les agents et les usagers du Centre hospitalier de Tarare et directement à la Ville de Tarare pour ses propres besoins (environ 250 000 repas par an). Les prestations portent sur l'exploitation d'une cuisine centre, d'une cafétéria au sein du Centre hospitalier de Tarare. Le concessionnaire doit également assurer entretien, maintenance et renouvellement des biens meubles et immeubles de la concession.

##### II.2.4) Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base : Critères énoncées dans les documents du marché.

##### II.2.6) Valeur estimé

Valeur hors TVA 6 millions.

##### II.2.7) Durée de la concession

60 mois du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2022

##### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat ne s'inscrit pas dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne

##### II.2.14) Informations complémentaires

Néant

### Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

#### III.1) Conditions de participation

##### III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis :

1) Lettre de candidature datée et signée par une

personne ayant autorité pour engager la société ou le groupement de sociétés

2) Un extrait K bis et/ou attestation d'inscription au Répertoire des Métiers ou autre immatriculation ou agrément (ou règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France).

3) Les certificats justifiant que le candidat est à jour de ses obligations déclaratives et de paiement en matière fiscale et de cotisations sociales.

4) Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 39, 40 et 42 de l'ordonnance 2016- 65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession.

En cas de candidature sous la forme d'un groupement, l'ensemble des pièces énumérées ci-dessous devra être fourni par chaque membre du groupement, à l'exception de la lettre de candidature.

En outre, devront être clairement précisés l'identité, le rôle et la complémentarité de chacun des membres du groupement dans le cadre du projet.

##### III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

1) Chiffre d'affaires global et concernant des prestations similaires à celles objet de la concession de service envisagée au cours des 2 derniers exercices clos disponibles ;

2) Bilans et comptes de résultats pour les 2 derniers exercices clos disponibles ou tout autre document reprenant les mêmes données concernant l'ensemble de l'activité du candidat et concernant les domaines d'activité objets de la délégation de service public ;

3) attestations d'assurances responsabilité civile et professionnelle pour les activités objets de la délégation. Pour les sociétés en cours de constitution ou nouvellement créées : tout élément permettant d'évaluer leurs capacités économiques et financières et notamment les garanties financières apportées par leurs actionnaires.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : néant

##### III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

1) Tous documents de présentation générale du candidat (actionnariat, moyens et personnels) étant précisé que les sociétés en cours de constitution ou nouvellement créées produiront les éléments dont elles disposent ;

2) Un mémoire présentant le candidat, son savoir-faire en matière d'exploitation de service de restauration collective

3) Références pertinentes du candidat au cours des trois dernières années en rapport avec l'objet du contrat ou tout autre document démontrant son aptitude à assurer l'exécution du service public en cause.

4) Qualifications et/ou certifications professionnelles en lien avec le service d'exploitation de restauration collective.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : néant

##### III.1.5) Informations sur les concessions réservées

Néant

##### III.2) Conditions liées à la concession

Néant

### Section IV Procédure

#### IV.1) Description

##### IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics :

Le contrat n'est pas couvert par l'accord sur les marchés publics

##### IV.2) Renseignements d'ordre administratif

##### IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres

Le 15 mars 2017 à 12h00

##### IV.2.4) Langues pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

Français

### Section VI : Renseignements complémentaires

#### VI.1) Renouvellement

Il ne s'agit pas d'un contrat renouvelable

#### VI.2) Informations sur les échanges électroniques

La commande en ligne sera utilisée

La facturation en ligne sera acceptée

Le paiement en ligne sera utilisé

#### VI.3) Informations complémentaires

##### VI.4) Procédures de recours

##### VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LYON

Adresse postale :

184 rue Dugesclin 69433 Lyon Cedex France

Téléphone : 04 78 14 10 10 – Fax : 04 78 14 10 65

##### VI.4.2) Organe chargé de la médiation

Néant

##### VI.4.3) Introduction du recours

Référé précontractuel dans les onze jours à compter de la date d'envoi de la lettre de rejet et le référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché et le recours au fond « Tam et Garonne » dans les 2 mois de la publication de l'avis d'attribution.

##### VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus

##### VI.5) Date d'envoi du présent avis

30 janvier 2017